

Zone étudiée

QP Polognes-Centre Ville - Le Plateau - Saint-Martin (QP094035)

Zones de comparaison

Communes 2020 : Limeil-Brévannes, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges

EPCI 2015 : CA Plaine Centrale du Val de Marne, commune de Valenton, commune de Villeneuve-Saint-Georges

EPCI 2020 : EPT Grand Paris Sud Est Avenir, EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Ménages fiscaux

	QP	Communes	EPCI 2015	EPCI 2020
Part des ménages imposés (%)	32,6	47,8	52,9	58,5

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2017

Distribution des revenus fiscaux déclarés mensuels des ménages par unité de consommation (en euros)

	QP	Communes	EPCI 2015	EPCI 2020
Médiane	990	1 390	1 520	1 740
Premier quartile	570	770	850	1 000
Troisième quartile	1 540	2 080	2 320	2 590
Taux de bas revenus (%)	53,4	36,7	32,7	26,7
Rapport interdécile (D9/D1)	8,7	7,6	7,9	7,1

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2017

Distribution des revenus disponibles mensuels des ménages par unité de consommation (en euros, niveau de vie)

	QP	Communes	EPCI 2015	EPCI 2020
Médiane	1 210	1 480	1 570	1 730
Premier quartile	920	1 040	1 100	1 200
Troisième quartile	1 600	2 010	2 180	2 400
Taux de pauvreté (%)	37,3	25,6	22,5	18,3
Rapport interdécile (D9/D1)	2,8	3,4	3,6	3,7

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2017

Foyers allocataires ou bénéficiaires couverts

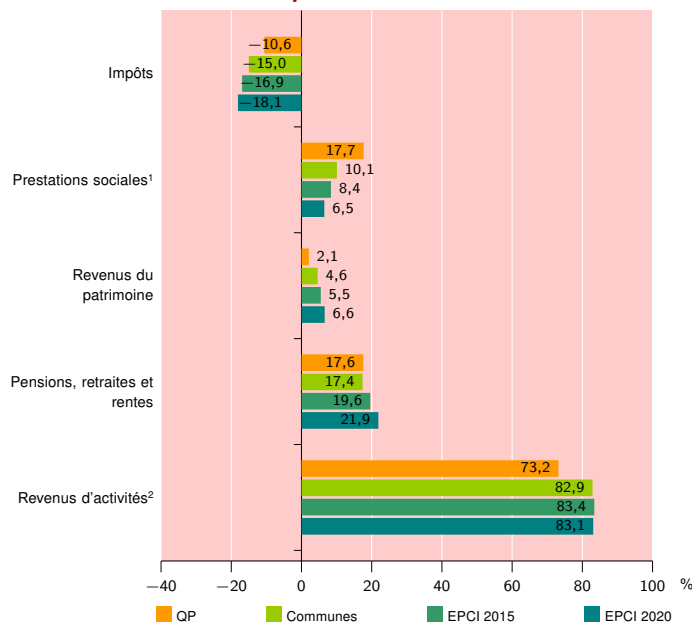
	QP	Communes	EPCI 2015	EPCI 2020
Foyers allocataires CAF	2 710	17 944	50 187	222 921
Prime d'activité (PPA)	944	5 625	14 741	63 104
Revenu de solidarité active socle (RSA socle)	630	3 489	9 401	35 345
Allocation adulte handicapé (AAH)	215	1 131	3 328	14 610
Bénéficiaires Cnam	10 043	70 568	208 097	955 326
Bénéficiaires Complémentaire Santé Solidaire (C2S) ¹	2 099	10 513	33 141	102 500

¹ La C2S (Complémentaire Santé Solidaire) a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé).
Sources : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2019, Cnam, Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 01 janvier 2020

Signes conventionnels utilisés

s : secret statistique (y compris entre indicateurs et entre zones géographiques)
nd : donnée non disponible ou non diffusable (ex. mauvaise qualité de géolocalisation)
/// : donnée non calculable (ex. pas d'EPCI 2015)

Structure des revenus disponibles



¹ Prestations familiales, minimas sociaux, prestations logement

² Dont indemnités de chômage

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2017

Avertissement : Suite à l'avis du 8 novembre 2018 de l'Autorité de la statistique publique (ASP), portant sur la labellisation des statistiques sur les bénéficiaires de prestations légales, la Cnaf produit désormais les données définitives d'un mois de droit extraites à m+6 au lieu de m+2 auparavant, dans l'optique d'une amélioration de la qualité des données produites. Depuis le millésime 2018, les données au 31 décembre sont issues d'une extraction à m+6, ce qui peut entraîner une rupture de séries avec les millésimes précédemment diffusés.

Dans le cadre de cette démarche, certaines séries ont été exclues de la labellisation. C'est le cas des variables portant sur la part des prestations dans les ressources des foyers allocataires, qui présentent des limites quant à leur interprétation. Il s'agit en effet d'indicateurs composites sous forme de ratio, dont les données du dénominateur (revenus) ne sont pas contemporaines de celles du numérateur (prestations), et couvrent un champ tronqué. Ces variables ne seront donc plus diffusées par l'Insee.